



Recommande. Reçois. Recommence.

Récompenses d'Horizon pour recommandation

Recevez une récompense d'Horizon pour la recommandation d'une travailleuse ou d'un travailleur de la santé menant à une embauche!

Vous résidez au Nouveau-Brunswick, êtes membre du personnel d'Horizon ou êtes médecin chez Horizon, et vous voulez faire connaître les postes à pourvoir chez Horizon? Voici votre chance de recevoir une récompense en argent pour votre aide!



RECOMMANDE

Pour commencer, parlez de nos occasions d'emploi à un travailleur de la santé de votre entourage et demandez-lui de poser sa candidature en passant par la banque d'emplois d'Horizon. Ensuite, présentez votre formulaire de recommandation en ligne à l'adresse HorizonNB.ca/Recommandation.

Comment la personne que je recommande fait-elle pour postuler un emploi?

Demandez à la personne que vous recommandez de postuler à partir de l'offre d'emploi sur le site MyHorizonCareer.ca/?lang=fr et d'indiquer que c'est vous qui la recommandez, ou encore d'écrire à l'adresse Carrieres@HorizonNB.ca. Un spécialiste de notre équipe de recrutement communiquera avec la personne que vous recommandez.



REÇOIS

Si la personne recommandée est bel et bien embauchée, vous recevrez une prime pour avoir participé à nos efforts de recrutement de travailleurs de la santé au Nouveau-Brunswick.



RECOMMENCE

Vous pouvez recommander autant des travailleurs de la santé que vous le voulez!

Pour en savoir plus et recommander quelqu'un :

HorizonNB.ca/Recommandation



*Les membres de la haute direction et de l'équipe de recrutement d'Horizon ne sont pas admissibles au programme de récompenses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de récompenses d'Horizon pour recommandation, visitez le HorizonNB.ca/Recommandation.



Recommande. Reçois. Recommence.

Récompenses d'Horizon pour recommandation

À l'heure actuelle, la candidature de quels professionnels de la santé peut-on recommander? :

NOUVEAU Nouveau Médecins **Infirmières et infirmiers immatriculés (RNCA)** **Infirmières praticiennes et infirmiers praticiens (RNCD)**

Si vous connaissez une personne qui travaille en santé et qui pourrait s'intéresser aux postes offerts chez Horizon au Nouveau-Brunswick, voici votre chance de recevoir **1 000 \$!**

Si vous recommandez la candidature d'un médecin et que cette recommandation mène à une embauche, vous recevrez **2 000 \$!**

Si vous recommandez la candidature d'une infirmière praticienne et que cette recommandation mène à une embauche, vous recevrez **1 000 \$!**

Ce n'est pas tout. Si vous nous recommandez la candidature d'une infirmière immatriculée ou d'un infirmier immatriculé et que cette personne est embauchée, nous vous remettons **1 000 \$**. Si cette personne est embauchée pour travailler dans nos unités de soins intensifs ou nos services d'urgence, nous **DOUBLERONS** la récompense. Autrement dit, vous recevrez **2 000 \$!**

Qui puis-je recommander?

À l'heure actuelle, pour recevoir la récompense d'Horizon, vous devez recommander un médecin, une infirmière ou un infirmier immatriculé de classe A (RNCA) ou une infirmière ou un infirmier praticien (RNCD). Les recommandations sont ouvertes aux étudiants qui terminent leurs études et aux résidents en médecine, à condition que ces personnes n'aient pas fait de stage chez Horizon au cours des 12 derniers mois. La personne qui travaille en santé que vous nous recommandez ne doit pas avoir été employée dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick au cours des 12 derniers mois, ce qui comprend tout emploi dans une régie régionale de la santé (réseaux de santé Horizon et Vitalité), avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, dans un foyer de soins, avec le Programme extra-mural ou avec Ambulance Nouveau-Brunswick.

Comment les paiements me seront-ils envoyés?

La récompense d'Horizon pour la recommandation de la candidature d'un médecin est de 2 000 \$ et est remise en entier à l'auteur de la recommandation au moment de l'embauche du médecin recommandé.

Pour la recommandation de candidature d'infirmières et infirmiers immatriculés (RNCA) ou praticiens (RNCD), la récompense est de 1 000 \$ et vous sera payée en deux versements : une première tranche de 500 \$ est remise quand la personne recommandée entre en fonction et la seconde lorsque la recrue retenue aura compté 12 mois de service continu chez Horizon.

La récompense pour la recommandation d'une infirmière immatriculée ou d'un infirmier immatriculé est doublée quand cette personne est embauchée pour travailler dans une unité de soins intensifs ou un service d'urgence.

Les employés d'Horizon qui recommandent un candidat recevront leur récompense en ajout sur leur paye. Tous les autres résidents du Nouveau-Brunswick recevront leur récompense par processus de dépôt direct des comptes créditeurs d'Horizon.

